



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Etudiants

Question écrite n° 65969

Texte de la question

M Andre Thien Ah Koon appelle l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'education nationale et de la culture, sur les prets sociaux etudiants (PSE). Il lui demande de bien vouloir lui indiquer quel bilan peut etre effectue de ces PSE pour l'annee 1991-1992. En particulier, il souhaiterait savoir, pour chacune des academies, quel est le nombre de dossiers deposes et le nombre de prets attribues.

Texte de la réponse

Reponse. - Dans le cadre du plan social etudiant a ete mis en place un systeme de prets sur criteres sociaux, complementaire du systeme de bourses d'enseignement superieur, par ailleurs renforce. L'annee 1991-1992 a constitue une annee experimentale de ce nouveau systeme. Le ministere de l'education nationale et de la culture prevoyait la distribution de 120 000 prets aux etudiants, nombre qui fut donc propose aux etablissements de credit lors de l'adjudication sous la forme de 30 lots de 4 000 prets chacun. Or, les quatre etablissements interesses par le dispositif ne se sont portes adjudicataires que pour 9 lots, soit 36 000 prets. Peu adapte a la demande des etudiants, le nouveau systeme de prets n'a pas donne les resultats escomptes puisque seulement 65 prets ont ete accordes pour toute la France. Cependant, il a ete decide de continuer l'experimentation de ce systeme durant l'annee universitaire 1992-1993 dans les memes conditions. Par ailleurs, une reflexion est en cours sur les modifications et les evolutions qu'il convient d'envisager pour l'avenir de ce type d'aide aux etudiants.

Données clés

Auteur : [M. Thien Ah Koon Andr](#)

Circonscription : - Non-Inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65969

Rubrique : Enseignement superieur

Ministère interrogé : éducation nationale et culture

Ministère attributaire : éducation nationale et culture

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 décembre 1992, page 5791